



Les réfugiés sont les bienvenus

À l'été 2015, l'Europe a été le théâtre des plus importants flux de réfugiés depuis la Seconde Guerre mondiale. Les témoignages de souffrance, de douleur et d'espoir relayés par les populations qui ont fui la Syrie et d'autres pays ont profondément ému les peuples d'Europe.

Malheureusement, la réponse institutionnelle de l'Union européenne (UE) a été et continue d'être honteuse, tant eu égard à la guerre en Syrie, à ses origines et aux autres conflits dans la Méditerranée qu'eu égard au traitement des familles en quête d'asile et aux négociations sur des quotas d'admission.

L'Europe était mal préparée à une telle crise : les dépenses publiques pour les contrôles aux frontières ont été nettement plus élevées, ces cinq dernières années, que les budgets consacrés aux réfugiés ou à l'aide

Les crises de réfugiés n'ont rien de nouveau.

humanitaire et aux missions de sauvetage en mer. La réponse non coordonnée

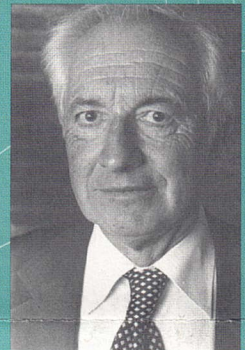
des États membres de l'UE et le manque évident de volonté à prendre des décisions sur les quotas et l'accueil ont, une fois encore, mis à mal la confiance des citoyens dans les institutions communautaires, remis en question la légitimité des valeurs de l'Union et mis en péril la vie des personnes déplacées.

Les crises de réfugiés n'ont rien de nouveau et continueront à survenir, mais cette Union européenne est incapable de les prendre en charge avec humanité et dans le respect des droits de base. Il nous incombe, à nous les peuples, de changer cet état de choses.

*Ignasi Centelles, Coordinateur
Xabier Macias, Président
Centre Maurits Coppieters*

COPPIETERS AWARDS 2016

NOMINATIONS
NOW OPEN



Roccu Garoby

L'autodétermination, le chemin à suivre !

Le principe de l'autodétermination est un droit universel. Ni plus, ni moins !

Et comme pour la démocratie, les droits de l'Homme et l'égalité des genres et des sexes, il ne devrait y avoir aucune limite à aucun droit universel. Même s'il est illégal, il doit rester un droit universel.

L'autodétermination a heureusement été reconnue par la Communauté internationale, il y a des décennies, et la Charte des Nations Unies

défend le droit à l'autodétermination des peuples. Mais même si le principe d'autodétermination est un droit universel et

fondamental, certaines personnes, certains États et certains pouvoirs tentent de le nier, dans une perspective néo-impérialiste.

Nous devons dès lors proclamer le principe d'autodétermination comme inaliénable. Il n'y a aucun avenir possible pour les nations et sociétés du monde entier si les peuples, et particulièrement les jeunes, ne sont pas capables de penser à leur futur, d'en débattre et d'en rêver. Partageons donc notre rêve avec vous : un rêve « qui ne mourra jamais » !

Roccu Garoby, Président des jeunes de l'Alliance libre européenne

Extrait de la publication « Democracy and European Emerging values »



Mettre les droits de l'homme sur l'agenda international



Johanna Green

L'autodétermination est un droit fondamental de l'Homme. Elle est certes inscrite dans le droit international, mais l'expression de ce droit est également étroitement liée à l'identité, aux croyances religieuses et même à la dignité.

Au vu des référendums en Écosse et Catalogne, le thème de l'autodétermination est encore mis de côté et une incompréhension persiste sur la compatibilité de l'autodétermination avec la notion d'intégrité territoriale.

Il est vital d'engager le dialogue avec les différents acteurs.

Au fond, tous ces sujets sont liés et restent cruciaux pour l'Union européenne si elle entend mettre le peuple au premier plan. L'UE peut et doit contribuer à promouvoir

l'autonomisation en ce sens.

Les droits de l'Homme ont trop souvent été bafoués pour des raisons économiques, politiques ou liées à la sécurité débouchant parfois à des combats, comme en Éthiopie ou au Baloutchistan. On peut aussi noter des issues plus heureuses, comme au Kosovo, où sept ans d'indépendance ont permis l'autonomisation du peuple. Mais aussi le cas de l'Abkhazie, où près de 20 ans d'indépendance de fait ont permis l'émergence d'institutions démocratiques et l'organisation d'élections

régulières, malgré le défi que représentait la reconnaissance diplomatique.

Il est vital d'engager le dialogue avec les différents acteurs, qu'ils soient politiciens, universitaires, praticiens ou représentants des organisations des droits des minorités aux niveaux régionaux et nationaux. En ce sens, il est plus important que jamais d'accroître la sensibilisation à l'autodétermination dans l'Union européenne.

*Johanna Green,
Chef de projet à l'UNPO*

Brexit : Quitter l'Union européenne ?



Gael Briand

La gestion du dossier de la dette grecque a suscité beaucoup de commentaires, notamment au sein la gauche européenne. À Cardiff, en juillet dernier, Jill Evans, députée européenne du Plaid Cymru, disait même « se questionner sur l'Union européenne pour la première fois de sa vie d'élue » tant elle avait été choquée par le traitement du dossier.

Alexis Tsipras dont l'ambition était d'éviter de nouvelles régressions sociales au peuple grec a, en effet, dû plier le genou devant l'intransigeance des libéraux au pouvoir dans pratiquement tous les États européens.

Mais une autre menace de sortie de l'Union européenne a vu le jour ces derniers mois, émanant du Royaume-Uni cette fois. Bien que ne comptant qu'un seul député à Westminster, UKIP, parti eurosceptique et ultra-nationaliste, a fait une démonstration de force lors des dernières élections législatives, en mai dernier, et a forcé le conservateur David Cameron à proposer

un référendum sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union

Peut-on être membre de l'Union européenne et mener une politique de gauche ?

européenne. Le gouvernement a expliqué qu'il soutiendrait cependant le maintien dans l'Union européenne sous plusieurs conditions : renoncer à une union plus étroite, réguler l'immigration, mais surtout continuer la dérégulation économique en cours en acceptant notamment le traité de libre-échange transatlantique.

Deux cas très différents donc : la Grèce aurait pu être mise dehors du fait d'une politique de gauche et on conserverait le Royaume-Uni sous condition de continuer une politique de droite ! La question qui se pose alors est celle-ci : peut-on être membre de l'Union européenne et mener une politique de gauche ? L'acceptation de ces politiques par les « socialistes » européens pose aussi question. Ne serait-ce pas aux partis représentant les minorités nationales de défendre une autre Europe ? Une Europe qui protège et pas une Europe qui précarise.

*Gael Briand
Rédacteur en chef du mensuel Le Peuple Breton*

Quel fédéralisme pour l'Europe ?



Antonello Nasone

« **Which Federalism for Europe ?** » (*Quel fédéralisme pour l'Europe ?*) est une brève réflexion d'Antonello Nasone et Attilio Pinna, conçue pour former la base d'un débat visant la création d'une nouvelle perspective pour le fédéralisme européen.

Nouvelle perspective pour le fédéralisme européen. Le point de départ du document est l'échec de l'Union européenne à s'engager sur la voie du fédéralisme. Au fil du temps, l'UE a maintenu une composition et une structure institutionnelles inspirées des vieux États et fondées sur la raison première

de sa fondation : être une union économique et commerciale. La fin de la guerre froide, qui a divisé les Européens pendant 40 ans, aurait pu être l'occasion pour l'Europe de redessiner ses institutions et de concevoir une nouvelle vie civile fondée sur des communautés de peuples d'Europe. Elle a toutefois choisi de s'organiser selon le cadre politique fixé par les vieux États et selon lequel seul le mécanisme d'élargissement autorisait l'accession de nouveaux États membres, sans remettre en cause les fondements qui nous font rester ensemble.

Le seul pouvoir que l'UE a pu créer et imposer à tous ses citoyens est celui de l'économie et des banquiers.

La nouvelle Europe n'est jamais née.

Les Communautés européennes sont coincées entre, d'une part, la persistance des anciens États et, d'autre part, les décisions arbitraires de

la seule instance décisionnaire que l'Union européenne a pu créer, en l'occurrence la BCE. L'Europe risque de se transformer en un territoire dominé par les États les plus puissants et gouverné par des institutions dépourvues de légitimité démocratique, comme la BCE.

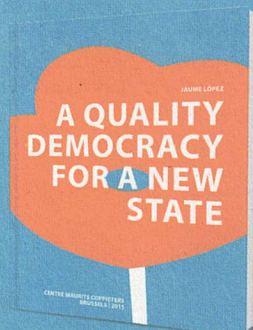
L'Europe doit créer une démocratie capable de redécouvrir le sens de la communauté, pas un « super État » qui bafoue sa propre diversité.

L'acceptation des règles démocratiques ne suffit pas pour créer une Europe des communautés, toutes égales en valeur. L'Europe doit créer une démocratie capable de redécouvrir le sens de la communauté, pas un « super État » qui bafoue sa propre diversité. Nous devons avoir le courage d'appréhender l'identité européenne comme une mosaïque où toutes les traditions et tous les modes de vie sont protégés.

Antonello Nasone
Chercheur du
Istituto Camillo Bellieni

PUBLICATION

A QUALITY DEMOCRACY FOR A NEW STATE



« A Quality Democracy for a New State » (Une Démocratie de qualité pour un nouvel État) est la dernière étude en date menée par le Centre Maurits Coppieters au sujet de la démocratie directe et de l'élaboration démocratique des constitutions.

L'auteur de ce document, le Dr Jaume Lopez, examine la possibilité de renforcer la démocratie et ses trois constituants principaux : la représentation, la participation et la démocratie directe, mais en se concentrant essentiellement sur les avancées de cette dernière. Le but de cette étude est

donc de proposer des outils permettant d'améliorer la démocratie directe. Tout en mettant particulièrement l'accent sur le cas de la Catalogne, l'étude offre un aperçu de différents contextes dans lesquels des principes de démocratie directe sont appliqués actuellement, notamment en Suisse et aux États-Unis. En se focalisant non seulement sur les progrès dans les principes de démocratie directe, mais aussi sur l'élaboration démocratique des constitutions, l'étude s'interroge sur le contenu et la procédure auxquels une convention constitutionnelle devrait satisfaire au 21^e siècle.



Tweet !

Xabier Macias
[@xabiermacias](#)
April 18, 2015

L'assemblée @IdeasForEurope touche à sa fin en Lusace. Feu vert pour de nouveaux projets pour les nations sans État. #coppieters15



CIEMEN International
[@ciemem_int](#)
April 18, 2015

Nous accueillons aujourd'hui de nouveaux membres @IdeasForEurope @fnexe (Com. valencienne) and @Ezkerraberi (Pays basque) #Coppieters15



Jill Evans
[@JillEvansMEP](#)
July 13, 2015

Jamais l'Europe des peuples n'a été si nécessaire. La Grèce méritait solidarité et soutien. Elle a eu plus d'austérité. Sombres jours. @Plaid_Cymru

Ska Keller
[@SkaKeller](#)
September 22, 2015

La solidarité à géométrie variable, ce n'est pas de la solidarité. #refugeeswelcome

« L'Europe, c'est la diversité ! Si vous ne comprenez pas ça, vous ne pouvez pas comprendre l'Europe ! »

INTERVIEW AVEC
Jordi Sebastià, député
européen et coprésident de
l'Intergroupe des minorités
traditionnelles, des commu-
nautés et des langues natio-
nales du Parlement européen

Que pouvez-vous nous dire sur l'intergroupe parlementaire et quel y est votre rôle ?

Je suis coprésident de l'intergroupe parlementaire où j'interviens en tant que membre du groupe ALE. L'accent principal est mis sur le renforcement des minorités nationales en Europe, mais aussi des langues minoritaires ou des langues considérées comme minoritaires. Ce sujet étant directement lié aux objectifs de l'ALE, on m'a demandé d'être l'un des coprésidents de l'intergroupe. Pourquoi est-ce si important ? Une grande partie de la population européenne fait partie de groupes minoritaires. Beaucoup de ces groupes partagent donc le même problème, qui pourrait être résolu par un « acquis » commun. Mais cet acquis n'existe malheureusement pas, ou pas encore. La Commission européenne n'a jamais considéré les problèmes des minorités comme une question prioritaire. D'où l'importance de l'existence d'un intergroupe au parlement où l'on peut se battre pour les droits des minorités.

Quelles sont les priorités actuelles de l'intergroupe selon vous ?

Après la dernière vague d'élargissement en Europe de l'Est, nous avons découvert que de nombreuses minorités souffrent de discrimination dans leurs États respectifs. Nous mettons

aussi l'accent sur les minorités « traditionnelles » dans les anciens États membres, comme les Basques ou les Catalans. Dans le cas des États membres de l'Est, il nous est clairement apparu que la discrimination et la persécution se sont accrues spécialement après leur adhésion à l'UE. La minorité turque en Bulgarie, par exemple, n'est pas autorisée à s'exprimer dans sa langue maternelle, ce qui représente une atteinte directe aux droits de l'Homme. Ces minorités sont donc l'un des thèmes prioritaires de l'intergroupe, en plus des objectifs généraux de préservation de la diversité ethnique et linguistique en Europe. L'Europe, c'est la diversité ! Si vous ne comprenez pas ça, vous ne pouvez pas comprendre l'Europe !

Nous devons continuer à insister et à ramener les problèmes des minorités au premier plan.

Que pensez-vous des efforts antérieurs eu égard à la protection des langues minoritaires, notamment le rapport Alfonsi ou la feuille de route du NPLD pour la diversité linguistique ?

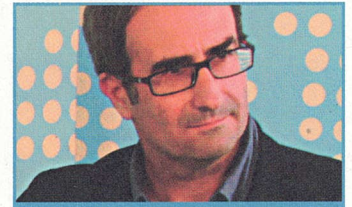
Le rapport Alfonsi fut un jalon très important dans l'histoire parlementaire. Pour la première fois, le Parlement européen a alors approuvé à une large majorité une déclaration qui soulignait l'importance de défendre la diversité linguistique en Europe. Le Parlement européen a ainsi montré sa sincère volonté d'agir sur la question. La feuille de route est aussi

un concept très intéressant à cet égard. Notre travail actuel, en tant que députés européens, est d'insister, de mettre en exergue et de rappeler l'importance de la diversité linguistique et du travail réalisé par les acteurs concernés, auprès des autres institutions européennes.

Quelles sont les relations de l'intergroupe avec d'autres institutions, comme le secré- tariat de la Convention-cadre pour la protection des langues régionales et minoritaires du Conseil de l'Europe, le Haut-commissariat de l'OCDE pour les minorités nationales ou le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme ?

Ces relations font notre travail quotidien. Nous avons régulièrement des réunions où nous débattons des problèmes actuels et où nous les encourageons à insister sur la mise en œuvre d'initiatives. Mais nous devons admettre que la Commission européenne ne manifeste pas de volonté d'agir en la matière, même si beaucoup de travail a déjà été accompli. Nous devons continuer à insister et à ramener les problèmes des minorités au premier plan. Certaines institutions, telles que les Nations Unies ou l'OCDE, ont réellement la capacité d'agir sur ces questions en collaboration avec les gouvernements européens et la Commission. C'est pourquoi les membres de l'intergroupe leur rappellent constamment ces responsabilités.

**En 2014, le groupe ALE a
publié le Manifeste de Stras-
bourg qui insiste sur la néces-
sité d'un mécanisme de suivi
cohérent pour la protection
des minorités au niveau euro-
péen, indépendamment des
critères de Copenhague pour
les candidats à l'adhésion.
À quoi pourrait ressembler
un tel mécanisme ?**
Ce mécanisme est parfait sur le



Jordi Sebastià

plan méthodologique. Il pourrait être utilisé pour détecter des problèmes, mais aussi pour dénoncer des violations des droits des minorités. Nous avons toutefois besoin de l'appui des autorités, des institutions et des organisations pour mettre efficacement en place ce mécanisme de suivi. C'est un excellent outil, mais nous avons besoin de quelqu'un qui aurait assez de pouvoir pour l'utiliser et le mettre en œuvre. Certains gouvernements régionaux/nationaux ont décidé d'agir à cet égard. Les Basques ou les Catalans, par exemple, qui utilisent une liste à critères multiples pour suivre les développements de la police linguistique. Mais, une fois encore, nous avons besoin de l'appui d'institutions qui n'ont, elles-mêmes, pas vraiment le pouvoir qu'ont les gouvernements des États.

En quoi êtes-vous optimiste pour la future protection des minorités et des langues minoritaires ?

La mondialisation touche la planète entière et nous avons besoin d'un lien direct avec nos racines au risque d'être complètement perdus. Les langues minoritaires bénéficient donc d'une attention croissante. Même si tout le monde parle anglais dans un univers mondialisé, les identités et langues régionales restent importantes pour la découverte de soi et nous devons protéger cette diversité aux quatre coins du monde. Nous devons continuer à nous battre pour la préservation des identités via les minorités et les langues minoritaires qui seront également importantes pour notre jeunesse.

Editorial board - Xabier Macías, Günther Dauwen, José Miguel Martínez Tomey, Alan Sandry, Josep Vall and Antonia Luciani

Advisory Scientific Council - Luc Boeva, Xosé Manuel Nuñez-Seixas, Carmen Gallego, Josep Huguet, Jaume Garau and Daniel Turp

Coordination - Ignasi Centelles and Thorben Ney

In partnership with

